

7-1-2
Décisions
Budgétaires

CONSEIL MUNICIPAL de St-Thomas-de-Cônac (Charente-Maritime) Délibération N° 2025_07

Séance du 17 février 2025 à 20h00

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation
11/02/2025

Date d'affichage
18/02/2025

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

20/02/2025

et publication du :

20/02/2025

c

Objet : Affectation des résultats 2024 Commune

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Monsieur Hughes SCIARD, Maire, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024, le 17 février 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

Constant que le compte financier unique fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	140 601,52 €
Un excédent reporté de :	464 914,80 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	605 516,32 €
Un déficit d'investissement de :	75 411,73 €
Un déficit des restes à réaliser :	37 500,00 €
Soit un besoin de financement de :	112 911,73 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION DU 31/12/2024 : EXCEDENT	605 516,32 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE 1068 :	112 911,73 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT 002	492 604,59 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE 001 DEFICIT	75 411,73 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à ST THOMAS de Cônac

Le Maire, Hughes SCIARD



L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept février à 20h00, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hughes SCIARD.

Etaient présents :

Mme CHAUSSE Tracey, M. COULON Hervé Jean-Noël, Mme COUNIL Marie-Hélène, M. COURPRON Jean-Claude, M. COURPRON Tony, M. FEUGNET Christophe, Mme MARCHAIS Gisèle, M. POINTREAU Nicolas, M. SCIARD Hughes, Danielle POUZAUD, M. DELAGE Vincent, M. LATASTE Fabrice.

Procuration(s) : Didier CASTANO a Marie-Hélène COUNIL

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : Didier CASTANO, Mme TESSIER Georgette, M. FARFIER Floris

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Tracey CHAUSSE

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Sous le N° 017 - 211704101-20250217-2025_07-DE

Accusé de Réception Préfecture

Reçu le : 24/02/2025